



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**N° 2017- 27**

**Objet : Délibération portant présentation du rapport d'activités 2016  
du Pôle Territorial Cœur Entre-Deux-Mers (PETR)**

Conseillers en exercice	30	
Conseillers présents	23	
Quorum	16	
Conseillers représentés	5	L'an 2017, le 17 octobre à 20h, les conseillers communautaires de la Communauté de communes « Les Coteaux Bordelais », légalement convoqués se sont réunis à la salle de la Fontaine à Tresses, sous la présidence de JEAN-PIERRE SOUBIE
Suffrages exprimés	/	
Date de convocation	06/X/2017	
Date d'affichage	06/X/2017	

Sur proposition du Président, le Conseil élit son secrétaire de séance : **Christian SOUBIE**

Nom	Commune	Présent	Excusé, procuration à
Florence ALLAIS	Fargues Saint Hilaire	X	
Marc AVINEN	Sallebœuf	X	
Axelle BALGUERIE	Tresses	X	
Alain BARGUE	Bonnetan	X	
Patrick BONNIER	Croignon	X	
Philippe CASENAVE	Carignan de Bordeaux	X	
Frédéric COUSSO	Croignon	X	
Bernard CROS	Camarsac	X	
Marie-Hélène DALIAI	Tresses	X	
Bertrand GAUTIER	Fargues Saint Hilaire	X	
Marc GIZARD	Carignan de Bordeaux	X	
Alexandre GUIMBERTEAU	Fargues Saint Hilaire	X	
Françoise IMMER	Pompignac	X	
Alain LAFONTANA	Bonnetan		Alain BARGUE
Evelyne LAVIE	Sallebœuf		Marc AVINEN
Sylvie LHOMET	Carignan de Bordeaux		
Florent LODDO	Pompignac		Françoise IMMER
Denis LOPEZ	Pompignac	X	
Francis MASSE	Pompignac	X	
Frank MONTEIL	Carignan de Bordeaux	X	
Annie MUREAU LEBRET	Tresses	X	
Louis-Pierre NOGUEROLLES	Salleboeuf	X	
Michel ORTEGA	Camarsac		Bernard CROS
Delphine PHILIPPEAU	Carignan de Bordeaux		
Danièle PINNA	Tresses	X	
Gérard POISBELAUD	Tresses	X	
Natalie ROCA	Fargues Saint Hilaire	X	
Christian SOUBIE	Tresses	X	
Jean-Pierre SOUBIE	Tresses	X	
Véronique ZOGHBI	Carignan de Bordeaux		Frank MONTEIL

Affiché, le 19 OCT. 2017

Accusé de réception en préfecture  
033-243301355-20171018-D2017-27-DE  
Date de réception préfecture : 18/10/2017

N° 2017- 27

**Objet : Délibération portant présentation du rapport d'activités 2016 du Pôle Territorial Cœur Entre-Deux-Mers (PETR)**

Vu l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la loi n° 95-101 du 2 février 1995

Considérant le rapport d'activités du Pôle présenté en Comité syndical du Pôle

Rapport de synthèse :

Le Conseil syndical du Pôle a examiné le rapport d'activités 2016. Ce rapport a été mis à la disposition du public et transmis à chaque collectivité membre afin que celui-ci soit présenté en séance. Ce rapport fait l'objet d'une discussion **sans vote** du Conseil communautaire de la Communauté de Communes " Les Coteaux Bordelais ".

Ce rapport est consultable au siège de la Communauté de Communes " Les Coteaux Bordelais " mais également sur le site internet de la Communauté de communes "Les Coteaux Bordelais" :

<http://www.coteaux-bordelais.fr/conseils-communautaires-documents/>

Le Président propose à Marc Avinen, Vice-président du Pôle, d'engager la discussion.

Le Conseil communautaire constate que le débat relatif à l'activité 2016 du Pôle territorial a bien eu lieu.

Le Président :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat

Fait à Tresses, le 17 octobre 2017

Le Président

Pour extrait conforme

JEAN-PIERRE SOUBIE

Accusé de réception en préfecture  
033-243301355-20171018-D2017-27-DE  
Date de réception préfecture : 18/10/2017